La lutte contre l'inflation passe par une réduction négociée des inégalités

nous déclare M. Edmond Maire

A moins d'un changement inopiné de son ordre du jour, le conseil des ministres du mercredi 25 août approuvera les mesures d'urgence en faveur des agriculteurs victimes de la sécheresse. L'idée prévaut toujours, dans les cercles gouvernementaux, qu'une majoration exceptionnelle de l'impôt sur le revenu pourrait couvrir tout ou partie de l'aide accordée. Cette imposition pourrait s'inspirer de celle qui, en 1974, avait touché un million quatre cent cinquante mille contribuables et rapporté 3,3 milliards de francs, que l'Etat avait en partie remboursés l'année suivante (lire page 18).

Cette intention officielle continue à soulever les protestations de la C.G.C. (lire page 18). *Pour M. Charpentié, président de cette organisation, le gouvernement devrait d'abord se tourner vers ceux qui ont profité de la sécheresse estivale : les vendeurs d'eaux minérales, de bière, de réfrigérateurs, de ventilateurs... La C.F.D.T., particulièrement sensible au thème de l'équité, a, elle aussi, formulé de sérieuses réserves sur les desseins gouvernementaux.*

Dans l'interview qu'on lira ci-dessous, M. Edmond Maire élargit le propos à l'ensemble de la lutte contre l'inflation.

« Les prix et les salaires augmentent en France à un rythme deux fois et demi supérieur à celui de l'Allemagne. Les risques d'une nouvelle crise économique et d'une aggravation du chômage ne peuvent être ignorés des syndicalistes. Or vous semblez refuser jusqu'à l'idée même de « discipline contractuelle » lancée par M. Chirac. N'est-ce pas pratiquer la politique du pire ?

— Qui pratique la politique du pire ? Le franc va à vau-l'eau, l'évolution des prix est tirée vers le haut par l'augmentation des tarifs publics et la libération des prix industriels, le chômage non seulemnt persiste mais augmente (4 452 dossiers par jour ont été déposés aux caisses de chômage complémentaire pendant la première quinzaine d'août contre 3 807 l'an dernier à la même époque), la production industrielle a encore 5,4 % de retard sur le point le plus haut de juillet 1974 alors que M. Giscard d'Estaing annonçait en avril dernier qu'on aurait rejoint ce point à la fin du premier semestre.

Propos recueillis par
JEAN-MARIE DUPONT.

(Lire la suite page 17.)

Les déclarations de M. Edmond Maire

(Suite de la première page.)

Quand, dans une situation aussi désastreuse, un gouvernement vient vous dire qu'il faut freiner les salaires, donc freiner la consommation, on ne peut s'empêcher de penser qu'il veut aggraver les difficultés. C'est bien l'augmentation de la consommation qui a suscité la petite reprise de l'activité de ce début d'année, alors que, dans le même temps, il y a eu stagnation de l'investissement. Freiner la consommation aujourd'hui tout en sacrifiant les équipements dans le budget de 1977, c'est briser définitivement la petite reprise constatée.

— Ce qui signifie qu'à vos yeux un rythme de progression du taux de salaire horaire de 16 % par an — alors que les prix n'augmentent que de 10 à 11 % — est plutôt un élément positif ?

— Ce qui compte pour les salariés, c'est la garantie et la progression de leur pouvoir d'achat réel. Nous avons connu dans le passé des évolutions de prix autour de 5 % et de salaires aux environs de 10 %. C'était une situation meilleure. Mais ce que nous propose M. Fourcade, c'est un retour à une hausse des prix de 8 % et des salaires de 10 %, c'est-à-dire un gain apparent de pouvoir d'achat de 2 %. Mais comme il ne tient pas compte de la sous-estimation de l'indice officiel des prix, il s'agirait, en fait, de pénaliser à nouveau les salariés comme s'ils étaient le principal facteur d'inflation.

» Or cela est faux. Nos services économiques viennent d'actualiser l'enquête faite par la C.E.E. en 1972 sur le coût de l'heure de travail d'un ouvrier (charges sociales comprises) en tenant compte notamment de l'évolution des monnaies. On constate que le coût salarial d'un ouvrier est supérieur de 53 % en Allemagne, de 59 % en Belgique et de 61 % aux Pays-Bas à ce qu'il est en France. Ce qui veut dire qu'une heure de travail d'ouvrier revient à un patron allemand 53 % plus cher qu'à un patron français.

» S'il est vrai que la France vit au-dessus de ses moyens — on peut en discuter, — de quelle France s'agit-il ? A notre avis, il ne s'agit pas des travailleurs, mais de ceux qui, en France, ont le pouvoir, décident des investissements, protègent leurs privilèges.

— Cela signifie-t-il que la C.F.D.T. refuserait, si elle y était invitée, à participer à des discussions avec le gouvernement ou le patronat sur les moyens de freiner l'inflation ?

— Nous ne refuserons pas une proposition de négociation. Mais nous disons que l'on ne peut pas parler sérieusement d'une modération des revenus en France sans parler d'une redistribution des revenus. *Le Monde* vient dans un article percutant de montrer, à partir d'une étude de l'O.C.D.E., que la France détenait « *la médaille d'or de l'inégalité* » (1). L'écart entre les bas et les hauts revenus est en France à peu près deux fois plus grand qu'aux Pays-Bas et en Suède, et une fois et demie plus important qu'en Allemagne.

Réduire aussi l'éventail des salaires

» Dans une telle situation, nous proposer un contrat à l'anglaise en ne retenant que la limitation à 6 livres par semaine de l'augmentation des revenus par rapport à ceux de l'année précédente, c'est figer totalement les inégalités et même les aggraver, puisqu'on contrôle plus mal les revenus des non-salariés que ceux des salariés, et que les premiers échapperont en partie à cette prétendue discipline.

» Il faut distinguer d'une façon plus précise et plus efficace les différents revenus en vue d'assurer leur redistribution et d'amorcer un autre type de développement. Cela passe par une ponction fiscale vigoureuse sur les plus hauts revenus ; les Français n'ont pas idée du nombre considérable de gens qui, dans ce pays, se mettent dans la poche 20 millions d'anciens francs par mois. Faire en sorte, par exemple, qu'il n'y ait plus en France de revenus disponibles supérieurs à 2 millions d'anciens francs par mois serait une mesure d'une importance considérable, et montrerait qu'on veut effectivement s'attaquer à un des aspects de l'inégalité et de l'inflation. Dans le même temps, il faut non pas du tout modérer, mais au contraire revaloriser les salaires les plus bas, notamment le SMIC, et permettre des négociations dans les entreprises et les branches professionnelles sur les salaires réels et non sur les minima qui sont souvent inférieurs de 30 % à la réalité.

» Enfin, la réduction de l'éventail des revenus ne doit pas viser seulement les non-salariés, même si ce groupe accapare le tiers du revenu national ; nous sommes pour un rétrécissement de la hiérarchie des salaires ; cela passe par la négociation de grilles de classifications dans les conventions collectives.

» Vous voyez, nous sommes prêts à discuter, mais de choses sérieuses, en s'attaquant, dossier par dossier, aux différents éléments qui constituent les revenus des Français, avec un objectif clair et annoncé : la redistribution dans un sens plus égalitaire et en tenant compte de la nécessité de réduire le rythme de l'inflation. Pour nous, la lutte contre l'inflation passe par une réduction négociée des inégalités.

Le patronat cherche à faire peur

— Le C.N.P.F. n'est pas persuadé de votre volonté de négocier sérieusement. Il estime que les engagements politiques que vous avez pris en faveur de la gauche et d'un changement de pouvoir rendent vain tout espoir de discussions constructives aboutissant à des compromis respectés. Le fait que ces dernières années vous n'ayez pratiquement plus signé d'accords professionnels ou interprofessionnels, sauf en matière d'indemnisation du chômage, n'accrédite-t-il pas l'idée que toute politique contractuelle est devenue impossible d'ici aux élections législatives de 1978 ?

— Un syndicat qui repousserait les possibilités de négociations et d'avancée sociale jusqu'à des échéances électorales, relativement lointaines d'ailleurs, ne jouerait pas son rôle de défense des intérêts des travailleurs. Une telle tactique se retournerait probablement contre lui.

» L'histoire montre que les travailleurs n'ont jamais intérêt à dramatiser une situation. Aujourd'hui, il nous semble que le C.N.P.F. joue le même jeu que M. Poniatowski avec ses opérations « coup de poing » et ses expulsions d'immigrés, ou que M. Durafour avec les licenciements de délégués syndicaux. Il cherche à exagérer les tensions, à faire peur à la population afin de regrouper autour de sa loi et de son ordre les gens hésitants ou inquiets. Ainsi il laisse entendre que c'est nous qui ne voulons pas signer des accords.

» En fait, je voudrais vous convaincre que non seulement nous sommes disposés à signer des accords, mais que nous souhaiterions signer plus d'accords que nous n'en signons.

» D'abord, parce qu'il y a des problèmes urgents à résoudre. D'ailleurs, il n'y a pas à faire cadeau au patronat, dans les dix-huit mois qui nous séparent des élections, de ce que l'on peut obtenir aujourd'hui. Ensuite, parce que la signature d'accords même limités montre l'efficacité de l'action syndicale et contribue au développement du syndicalisme.

» Enfin, la victoire de la gauche n'est pas encore acquise. Elle peut aussi intervenir dans des conditions qui rendent difficile l'évolution de la situation sociale. Tout ce que nous pouvons obtenir pour les travailleurs dès maintenant doit l'être : c'est probablement la meilleure façon à la fois de jouer notre rôle syndical immédiat et d'ouvrir la possibilité à la gauche, si elle arrive au pouvoir, de mener une politique meilleure.

» Donc, de l'entreprise au C.N.P.F. et au gouvernement, nous croyons qu'il y a des négociations à entreprendre avec efficacité, et sans tout mélanger dans un vaste magma. Nous souhaitons que cette voie de la raison ne soit pas seulement celle des travailleurs que nous représentons ; il peut y avoir, dans l'autre camp, des personnes qui ne souhaitent pas continuer de jouer la dramatisation, dont personne ne peut dire par avance comment elle se dénouera.

— Vous n'êtes pas favorable à une vaste négociation du type de la conférence de Grenelle de 1968 ?

— La peur du patronat à l'égard d'un Grenelle *bis* nous fait plutôt sourire. Il a peur, en fait, de mai 1968. Cela dit, l'idéal n'est pas de vouloir en un seul moment régler tous les problèmes qui existent entre patrons, salariés et gouvernement. Il vaut mieux avoir des négociations, selon les cas, paritaires ou tripartites sur chaque thème, pour qu'on ait à chaque fois l'instrument de décision le mieux adapté.

» Mais il est certain que quelques grands problèmes, comme le SMIC, les prestations familiales, la retraite, la Sécurité sociale (dont la réforme se prépare dans le secret), ne peuvent être réglés que par la voie de la négociation tripartite.

Faut-il faire « crever de faim » les chômeurs ?

— Parmi les dossiers les plus urgents qui pourraient faire l'objet de négociations, il y a aussi l'emploi. Au gouvernement comme au patronat on souhaiterait revoir le système d'indemnisation à 90 % des victimes de licenciements économiques. Ne croyez-vous pas nécessaire de passer effectivement d'une politique strictement défensive d'aide aux chômeurs à une attitude plus offensive en faveur de la création d'emplois ?

— Je voudrais dire d'abord que nous n'acceptons pas cette sorte de chantage du C.N.P.F. ou du ministre du travail consistant à dire qu'il faudrait diminuer l'indemnisation du chômage pour consacrer les ressources à la création d'emplois. Nous ne voyons vraiment pas en quoi faire crever de faim des chômeurs apporterait un emploi supplémentaire à qui que ce soit. Il faut en finir avec le mythe des chômeurs professionnels payés à ne rien faire. Actuellement, 41 % des chômeurs ne perçoivent aucune indemnisation, et seulement 13,5 % bénéficient de 90 % de leur revenu antérieur. Au cours des cinq premiers mois de cette année, plus de soixante-dix mille chômeurs ont épuisé leurs droits aux 90 % ; ils continuent à rechercher un poste de travail et sont tombés à un niveau d'indemnisation extrêmement bas.

» Il faut des investissements créateurs d'emplois. Or le vrai problème est là : depuis une dizaine d'années la croissance entraîne de moins en moins de créations d'emplois. Si nous laissons l'évolution se poursuivre ainsi, nous aurons pour longtemps — qu'il y ait ou non croissance — plus d'un million de chômeurs dans notre pays.

» Devant une telle situation, on ne peut pas se contenter de quelques expédients comme les contrats emploi-formation. Ce qui est en cause, c'est l'orientation et le contrôle des investissements, et tant qu'on ne nous proposera pas de moyens pour un tel contrôle — comment M. Giscard d'Estaing le ferait-il, ce n'est pas l'orientation de sa société libérale, — nous ne voyons pas comment il serait possible de réaliser le plein emploi. La seule arme qui nous reste, c'est la lutte pour la réduction de la durée du travail, l'amélioration des conditions de travail, l'embauche d'effectifs suffisants. Ce n'est peut-être pas assez, mais c'est aujourd'hui le seul moyen efficace à notre disposition pour améliorer l'emploi.

— Votre constat est finalement très pessimiste ?

— La réalité incite effectivement, les jeunes en particulier, à la morosité, voire au désespoir. Mais justement, le rôle du mouvement syndical est de changer une situation, de combattre ce que l'on présente parfois comme une donnée ou une fatalité. L'action de masse est le moteur des changements. Ainsi nous avons décidé avec la C.G.T., dès avant les vacances, d'organiser le 23 octobre une mobilisation de la population autour du thème de l'emploi des jeunes. Nous voulons qu'il y ait ce jour dans toutes les régions de France des manifestations très spectaculaires. De cette mobilisation peuvent naître les énergies, la volonté d'action qui feront changer la politique économique et les conditions actuelles de l'emploi. »

Propos recueillis par
JEAN-MARIE DUPONT.

(1) *Le Monde* du 20 août.